

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière par intérim de la susdite municipalité que :

Lors de la séance ordinaire du 10 juin 2025 la Ville de Waterloo a adopté le règlement 25-916-10 sur la tarification.

Que ce règlement soit présentement déposé au service du greffe de la Ville de Waterloo, 417, rue de la Cour où toute personne intéressée peut en prendre connaissance de 8 :30 à 16 :30 du lundi au jeudi et de 8 :30 à 12 :30 le vendredi.

Que ledit règlement entre en vigueur.

DONNÉ à Waterloo, ce 17 juin 2025

Jessica McMaster
Directrice générale et greffière par intérim